



Genève, le 13 Août 1898

## FACULTÉ DES SCIENCES

Monsieur et honoré Collègue

Au reçu de votre lettre j'ai immédiatement prié M<sup>r</sup> le  
secrétaire-caissier de l'Université de faire parvenir à M<sup>r</sup> de  
Saufure la lettre recommandée que vous lui avez adressée; vous  
pouvez donc être complètement rassuré à cet égard

Vous me rappelez, dans votre lettre, la communication que  
m'ont faite, de votre part, MM Lajant et Lemvine  
Permettez-moi de vous dire que je pense que vous n'avez  
pas, à l'égard de la position qui est faite aux professeurs  
de nos universités, des renseignements bien précis et que, mieux  
informé, vous trouveriez que notre situation n'est pas meilleure  
que celle que vous avez à Naples

Les chaires ordinaires ne reçoivent que 6000 fr au maximum  
c'est la loi sur l'instruction publique qui fixe le traitement  
Certaines chaires, en outre, ont un casuel plus ou moins élevé  
mais le casuel des chaires de mathématiques est peu de chose

vu que le nombre des étudiants est relativement très-réduit.

Je dois ajouter qu'il y a bien des chaires dont le traitement est plus élevé pour des étrangers qui sont appelés lorsqu'il ne se trouve pas dans le pays de savants en état d'occuper une chaire importante. Ces cas sont assez rares; il faut, lorsque cette circonstance se présente, avoir recours au grand Conseil (pouvoir législatif) pour obtenir une augmentation au traitement fixé par la loi.

Les professeurs de l'Université de Lausanne n'ont pas un traitement supérieur à celui des prof<sup>s</sup> de Genève.

Vous voyez donc, Monsieur, que financièrement il n'y aurait aucun avantage à changer votre position qui est au fond meilleur que la nôtre.

Du reste, il n'y a dans le moment aucune place vacante à l'Université. Dans le cas où je viendrais à renoncer à mon enseignement qui est celui qui vous conviendrait le mieux, il est probable que plusieurs candidats se présenteraient qui, sans avoir ni votre talent, ni votre réputation se trouveraient, à cause de leur nationalité, mieux placés.

Laissez croire, Monsieur, que la haute opinion que j'ai de votre mérite m'inspire à faire tous mes efforts,

pour doter mon pays d'un savant aussi distingué que vous.

Je vous prie d'accepter l'expression de ma parfaite

confidération

J. Othmanay